

Conseil Communautaire

Séance du 22 mai 2025 au siège de la Communauté de communes

55 rue René Cassin – Saint Just en Chevalet

Liste des délibérations soumises au vote en séance du 22 mai 2025

En application de l'ordonnance N° 2021 -1310 et du décret N°2021-1311 du 7 octobre 2021

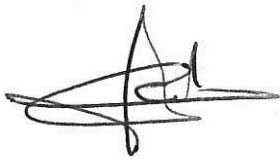
1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2025 : Approuvé

2/ Candidature au programme EUCF Life et réalisation d'un concept d'investissement :
Approuvé

3/ Lancement d'un marché public pour la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments :
Approuvé

Le Président,

Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'URFÉ
" Maison du pays d'Urfé "
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

La secrétaire de séance,

Séverine PRAS

